

INSCRIPTION À FRANCE TRAVAIL

Éditée le 20/08/2026

L'inscription à France Travail ouvre les droits à l'allocation chômage et à l'accompagnement. Elle se fait en ligne et doit être faite dès la fin du contrat, l'indemnisation ne remontant pas dans le passé.

LES PIECES A PREPARER

- ☐ Pièce d'identité ou titre de séjour autorisant le travail
- ☐ Numéro de sécurité sociale
- ☐ Attestation employeur destinée à France Travail
- ☐ Certificats de travail
- ☐ RIB
- ☐ Curriculum vitae

L'ESSENTIEL

Où déposer : En ligne sur [francetravail.fr](https://www.francetravail.fr)
Délai : Premier rendez-vous sous quelques semaines
Coût : Gratuit
Site officiel: <https://www.francetravail.fr>

LE CONSEIL DE L'ADA

Inscrivez-vous dès le lendemain de la fin du contrat : l'indemnisation démarre à l'inscription, pas à la fin du travail.

COMMENT L'ADA PEUT VOUS AIDER

L'ADA vous aide à l'inscription et à contester une radiation ou un refus d'indemnisation.

=====

Cette fiche est un document d'information établi par Association ADA Défense de Droits.
Les pièces demandées peuvent varier selon votre situation et selon le service instructeur : vérifiez toujours sur le site officiel indiqué.
Association ADA Défense de Droits — 79 Avenue Saint Augustin 06200 Nice BAT E
Téléphone : 04 22 13 23 46
<https://associationada.fr>